

*Ensemble
préparons l'avenir!*

Décembre 2016

Nos Réf. : BA / 2017.01.TA

Objet : Taxe d'Apprentissage

Madame, Monsieur,

Vous êtes dirigeant(e) ou associé(e) à la direction d'une entreprise, ce qui vous place au cœur du développement de l'économie. Nous le savons tous : la vitalité économique des entreprises reste bien la principale clef de la bonne santé de nos sociétés. Qui dit activité économique, dit emploi. C'est le défi premier qui reste à relever. Une formation de qualité est la garantie d'un travail bien fait. C'est dans ce sens que nous construisons nos formations et la pédagogie qui les sous-tend.

Le lycée **SAINT-CLAIR** Blain-Derval est un acteur majeur de la formation initiale par la voie scolaire sur le territoire. C'est aussi une Unité de Formation par Apprentissage (UFA) qui s'est fortement développée ces dernières années qui compte aujourd'hui près de 100 apprentis. C'est également un Centre de Formation Continue (CFC), lui-même en pleine expansion.

Le lycée **SAINT-CLAIR** compte aujourd'hui une centaine de salariés et près de six cent soixante dix élèves, apprentis et étudiants. Avec un budget de plus de quatre millions d'euros, le lycée **SAINT-CLAIR** participe activement au développement économique et social du département de Loire-Atlantique, et, plus globalement, de la Bretagne Sud et des Pays de la Loire, d'où est issue la majorité des apprenants.

L'établissement a une mission d'enseignement et de formation technologique et professionnelle agricoles qu'il dispense essentiellement à travers deux canaux :

- ✓ **Le Lycée** instruit et accompagne les élèves, de la quatrième au niveau L3, dans des domaines aussi variés que :
 - les productions animales et végétales (site de Derval),
 - la gestion et les services aux entreprises (site de Derval),
 - le machinisme, l'agroéquipement et les travaux publics (site de Derval),
 - les services à la personne (site de Blain),
 - les services aux territoires (site de Blain),
 - la vente (site de Blain).



Site de BLAIN

3 rue Jean XXIII
44130 Blain
Tél.: 02 40 87 15 12
Fax: 02 40 79 85 61
Email: blain@cneap.fr
www.lyceesaintclair.fr

Site de DERVAL

29, rue de Rennes
44590 Derval
Tél.: 02 40 07 72 72
Fax: 02 40 07 02 17
Email: derval@cneap.fr
www.lyceesaintclair.fr

*Ensemble
préparons l'avenir!*

- ✓ **L'Unité de Formation par Apprentissage** est rattachée au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du Groupe ESA (Ecole Supérieure d'Agriculture) d'Angers. Notre UFA, qui reçoit actuellement 96 apprentis, est positionnée sur le secteur du machinisme et de la production agricole. Nous venons d'obtenir, pour la rentrée de septembre 2016, l'ouverture d'une section par apprentissage du baccalauréat professionnel Agroéquipement (AE). C'est donc un premier Bac Pro que les élèves issus de la classe de seconde auront le choix de suivre, soit par la voie scolaire, soit par apprentissage.

Nous portons les valeurs chrétiennes que nos fondateurs nous ont transmises. Nous pensons la personne dans sa globalité, et nous nous efforçons d'accompagner les jeunes et les adultes qui nous font confiance, sur les chemins de la conscience et de l'engagement, pour qu'ils soient des personnes fières de leur métier et de leur vie.

Voici, rapidement brossées, les principales caractéristiques de notre établissement, que nous vous invitons à visiter, par exemple au moment de la 1^{ère} journée « Portes ouvertes », le dimanche 5 février 2017.

Votre entreprise est redevable de la Taxe d'Apprentissage, et nous avons besoin de cette contribution pour entretenir et améliorer notre dispositif de formation. Aussi, si vous souhaitez contribuer à notre mission de formation, voici quelques précisions pour orienter votre contribution :

- ✓ La part **QUOTA** de la taxe d'apprentissage **ne peut être perçue que** par le « **CFA de l'ESA d'Angers – UFA de Derval** ». En affectant cette part de la Taxe d'Apprentissage à ce CFA, vous nous aidez à former les jeunes apprentis qui seront peut-être demain salariés de votre entreprise.
- ✓ Mais vous pouvez orienter directement vers « **le lycée SAINT-CLAIR Blain-Derval** » (UAI : 0441032H) la partie **HORS QUOTA** de la taxe d'apprentissage (catégorie A).

En fonction des besoins de formation et en collaboration avec les entreprises associées au développement du territoire, l'établissement adapte ses installations et acquiert de nouveaux moyens pédagogiques, tout en privilégiant les partenariats. C'est grâce à votre versement que notre établissement pourra développer ses structures de formation, mieux accueillir les jeunes qui sont les futurs salariés et cadres de notre société de demain. Ensemble, nous préparons leur avenir.

Le lycée SAINT-CLAIR Blain-Derval est membre de la Fédération CNEAP (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé) et adhère à l'OCTALIA, organisme collecteur agréé dont vous pouvez éventuellement utiliser les services, si vous le souhaitez.

En vous remerciant par avance pour votre contribution au développement de nos deux sites, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre profonde considération.

M. Gilbert LECOQ (Président)



M. Benoît ARONDEL (Directeur)



Afin de mieux connaître le Lycée
vous pouvez consulter notre site
www.lyceesaintclair.fr

Pour tout renseignement complémentaire,
contacter
 **02.40.07.72.72**
Mme RICOUL Anne